l'objet séquestré ce qui, d'après lui, était le cas dans l'espèce.

Après avoir entendu neuf témoins accusateurs des objets en litige, le tribunal a condamné M. Bassaler à six jours de prison avec sursis, et l'abbé Charme à quinze jours de prison. Ils sont en outre condamnés solidairement aux dépens.

Lozère. — Devant le tribunal correctionnel de Florac ont comparu trois ex-religieuses de l'ordre de Saint-François-Régis d'Aubenas, poursuivies pour ouverture illicite d'école à Vebron. Dans les poursuites était comprise la comtesse Clavière de Bernis, propriétaire de l'immeuble occupé par les anciennes congréganistes sécularisées. Ces trois dernières ont été condamnées à 16 francs d'amende et Mme de Bernis, qui faisait défaut, à 100 francs.

Le 15 janvier dernier, le tribunal correctionnel de Mende condamnait Mme Assénat, supérieure de la congrégation des sœurs unies de la Sainte-Famille, dite de Saint-Gervais, de cette ville, à 500 francs d'amende et 13 de ses religieuses à des amendes variant entre 5 et 50 francs pour ne s'être pas dispersées dans les délais fixés. Sur appel des condamnées la cour de Nîmes vient de réduire à 100 francs l'amende de la supérieure et a confirmé le reste du jugement.

AU JOUR LE JOUR

A l'Hôtel Drouot

L'ATELIER BÉTHUNE

Qui n'a connu et goûté le beau talent de l'aquarelliste Béthune? Bien que cinq ans déjà se soient écoulés depuis sa mort, on l'a d'autant moins oublié que les vrais aquarellistes, aujourd'hui, se font rares et que les expositions où triomphait naguère Béthune attestent cruellement, dans la banalité de leurs produits, la décadence irrémédiable du genre.

A la vue de ces interprétations de nature sans accent, où laborieusement pignochées à la gouache, qui constituent maintenant le seul régal du Salon des aquarellistes, l'amateur, d'instinct, fait un retour sur l'époque antérieure, et le regret lui monte au cœur d'un passé où l'on n'avait que l'embarras du choix entre les étourdissantes prouesses d'un Jacquemart, les impressions nerveuses d'un Harpignies, les vues de Provence molles et souples, et d'une transparence si légère, d'un Béthune.

On va revoir, à l'hôtel Drouot, ces dernières; on y retrouvera même l'artiste et son œuvre en entier. Les cinquante tableaux, la centaine d'aquarelles qui garnissaient, au moment de sa mort, l'atelier de Béthune, seront mis en vente mercredi et jeudi, par Me Léon Tual, assisté de l'expert Georges Petit. L'exposition aura lieu demain mardi. C'est le moment, pour tous les amis de l'aquarelle, de jeter un dernier coup d'œil sur cette œuvre harmonieuse, variée, délicate, et d'une diversité si grande de motifs.

Car Béthune n'a pas exécuté que des vues de Provence. Sans doute la côte d'Azur a joué dans ses préoccupations le premier rôle. D'une santé toujours chancelante, l'artiste, dès l'âge de vingt ans, y a passé invariablement ses hivers. Il y découvrait de nouvelles beautés chaque année; il s'empressait, chaque fois, de les traduire par des moyens nouveaux.

Mais, l'été, il ne restait jamais inactif. Enghien et Saint-Cloud le ravissaient. Il était sensible à la majesté tranquille des Alpes, aux lumières froides des hauts sommets, à la variété des spectacles et à la grâce des effets observés sur nos côtes normandes. Quant à l'Angleterre, il fut le premier, on le sait, à saisir le côté pittoresque de ses brumes et à interpréter avec autant de brio que de justesse le mouvement de la vie londonienne. La gamme de ses sensations fut donc particulièrement étendue. Aucune, pourtant, ne fut banale.

En retrouvant groupées toutes ces pages écrites sous des impressions si diverses, et en les voyant si pénétrantes et si fraîches, si fines de sentiment et si justes, on éprouvera un regret d'autant plus amer d'avoir vu disparaître sitôt cet artiste qui fut un maître en son genre, et on se disputera les moindres manifestations de ce talent si subtil et si raffiné. — T.-S.

Une affaire d'espionnage

LE PÈRE DE M. MARTIN

On nous écrit de Clermont-Ferrand:

Voici quelques renseignements sur le fourrier Martin et sa famille:

La mère de Martin est décédée; mais son père vit encore à Saint-Cirgues; c'est un modeste journalier de cinquante-quatre ans qui travaille pour les propriétaires du pays; il habite une maisonnette de chétive apparence; il a avec lui son second fils, âgé de treize à quatorze ans, et une fillette de douze ans, née d'un second mariage. Le père Martin est pauvre, mais il a la réputation d'un parfait honnête homme.

Quant au fourrier Martin, il a quitté le pays depuis assez longtemps. A l'âge de seize ans, il entrait comme groom chez la comtesse de Messimy, qui passait l'hiver dans le Midi, à Toulon principalement; mais il ne resta pas longtemps à son service. Il entra chez un officier de marine, puis il s'engagea. Son service actif terminé, il se maria avec une jeune fille de Saint-Cirgues.

Sa dernière visite à Saint-Cirgues date de cinq ou six mois.

L'ENTREPÔT DE M. MARTIN

Le fourrier Martin s'était associé il y a un an, avec le fils d'un ancien négociant, M. Baugé, pour fonder un petit commerce de vin sous la raison sociale « Martin et Cie ». Les deux associés avaient loué, 167, rue de Bercy, un petit entrepôt d'un loyer de 600 francs par an dans lequel ils emmagasinaient les barriques de vin qu'ils se faisaient expédier de province.

Nous sommes allé ce matin 167, rue de Bercy, dans l'espoir d'y rencontrer M. Baugé. Mais celui-ci ne vient, paraît-il, qu'assez rarement à son entrepôt.

Un voisin, auquel nous nous sommes adressé, nous a donné quelques renseignements sur le commerce des deux associés:

— M. Martin et son associé ont, dans le petit entrepôt qu'ils ont loué ici, six demi-muids tout au plus. C'est vous dire que leur commerce n'est pas bien important. J'ai lu, dans un journal, ce matin, que « Martin, lancé dans cette entreprise, a dû certainement avoir besoin d'argent à plusieurs reprises pour faire face à ses affaires. » Mais M. Baugé, qui est le fils d'un ancien commerçant du quartier, aujourd'hui retiré des affaires, et que je connais depuis vingt-deux ans, dispose, à lui seul, de capitaux plus importants qu'il n'en faut pour faire marcher cette petite affaire.

— A combien estimez-vous le capital nécessaire pour soutenir ce commerce de vin?

— A trois mille francs tout au plus. Ils n'ont aucuns frais, pas d'employé: c'était Martin qui faisait à lui seul tout le travail nécessité par la réception du vin et sa livraison aux clients.

La vérification et le poinçonnage des compteurs à gaz, à eau et à électricité

M. Georges Trouillot, ministre du commerce et de l'industrie, vient de saisir M. le ministre des finances de la question de la vérification et du poinçonnage des compteurs à gaz, à eau et à électricité.

Lorsque l'administration poinçonne un appareil, c'est dans le but de garantir au public qu'une vérification impartiale en a constaté le bon fonctionnement. Cet objet intéresse le commerce et l'industrie qui doivent alors considérer les appareils poinçonnés comme leur fournissant des indications précises.

Depuis longtemps déjà, on a voulu soumettre au contrôle légal les compteurs employés à la mesure du gaz, de l'eau et de l'électricité. De 1841 à 1875, l'administration, saisie de nombreuses réclamations à cet égard, n'a pas cru devoir y faire droit. En 1901, le gouverneur général de l'Algérie demanda le poinçonnage légal des compteurs à gaz et à électricité. Le ministre du commerce fit alors procéder par le Bureau national des poids et mesures, présidé par M. Mascard, membre de l'Académie des sciences, à une enquête dont voici les résultats principaux:

La consommation utilise, à l'heure actuelle, deux catégories de compteurs à gaz.

Les premiers se composent d'un mouvement d'horlogerie et d'une roue à augets, mobile dans un certain volume d'eau maintenu constant par un dispositif automatique, dont le nombre de tours correspond au volume de gaz qui traverse l'appareil à 2 0/0 près. Leurs qualités de précision et de stabilité sont très satisfaisantes.

Les compteurs secs sont moins précis; leurs parois de cuir s'altèrent rapidement et nécessitent de grands soins. En outre, le gaz sec variant de volume avec les conditions de l'atmosphère, les quantités de gaz mesurées diffèrent souvent de 10 0/0 des quantités réelles, inconvénient faible en France, il est vrai, puisque le pouvoir éclairant du gaz est rapporté au mètre cube et non au gramme.

Bref, les qualités de ces appareils sont insuffisantes pour que l'administration puisse se porter garant de leur bon fonctionnement, à la condition, cependant, de prescrire des vérifications plus fréquentes pour les compteurs secs.

Cette appréciation est corroborée par l'exemple qui nous est donné dans les pays voisins. De 1859 à 1899, la plupart des nations européennes et même certaines administrations municipales françaises et étrangères ont admis les compteurs à gaz au poinçonnage légal. Dans le département de la Seine, un arrêté préfectoral du 26 avril 1866 a notamment ordonné la vérification des compteurs à gaz.

Si ce contrôle venait à être appliqué dans toute la France, il s'exercerait environ sur 445,000 compteurs humides représentant 5 millions de becs et 2,300 compteurs secs représentant 15,000 becs, ce chiffre total de 5 millions de becs augmentant environ de 100,000 par an.

Les compteurs à eau sont de deux sortes: par volume et par vitesse.

Les premiers sont doués d'une réelle précision, mais leur stabilité est défectueuse, leur étanchéité précaire et leur usure rapide.

Les seconds ont une précision et une stabilité plus satisfaisantes, mais ils ont le défaut de ne pas tourner pour une vitesse inférieure à une certaine limite si bien que tout se passe comme si une fuite existait; à tel point qu'un arrêté rendu par le préfet de la Seine, le 15 août 1880, a dû tolérer pour les compteurs de 3,000 litres un écoulement non enregistré de 0,0016 de leur débit maximum. Une telle marge constitue pour un immeuble comprenant 10 compteurs une fuite apparente de 48 litres par heure ou 1,152 litres par jour, c'est-à-dire la consommation journalière de l'immeuble; ce qui a motivé un second arrêté préfectoral du 22 avril 1902 prescrivant que le compteur général d'entrée d'une maison ferait seul foi entre la Compagnie des Eaux et le propriétaire.

Ces raisons font que, jusqu'ici, la vérification des compteurs à eau n'a pas été prescrite. Elle se heurterait d'ailleurs, en France, au point de vue de la répartition des taxes de poinçonnage, à certains usages locaux tels que la vente de l'eau au débit permanent pratiquée à Marseille, et ne se justifierait en aucune manière, comme mesure de protection générale, puisque les erreurs des compteurs sont au seul détriment des fournisseurs.

Les compteurs à électricité sont des appareils complexes et délicats représentés par trois types: les compteurs moteurs, les compteurs à pendule et les compteurs à wattmètre.

L'étalonnage des premiers varie avec la température; ils tournent à vide, ou sont en retard si on mesure des faibles charges. La plupart d'entre eux ne commencent à compter qu'avec des charges du centième ou même du cinquantième de leur capacité. Tous nécessitent en outre des nettoyages fréquents, difficiles et, le plus souvent, un nouvel étalonnage.

Si les compteurs à pendule sont précis et stables, ils ont le grave défaut de s'arrêter souvent.

Quant aux compteurs à wattmètre, leur étalonnage présente des difficultés techniques en ce qui concerne les variations de voltage et de débit dans les circuits à courant alternatif ou à courant continu.

Outre ces inconvénients spécifiques, les trois catégories de compteurs à électricité ont le défaut commun de comporter une erreur maximum, limite de plus ou moins 5 0/0, et, à la vérité, il semble bien que la faible approximation de leurs indications ne puisse être tolérée sous le contrôle de l'administration.

D'autre part, avant d'imposer leur vérification obligatoire, il serait indispensable de réglementer certains types de compteurs spéciaux, tels que les compteurs à prépaiement et à tarifs multiples.

Il semble donc résulter de toutes ces constatations, que les compteurs à électricité sont encore, à l'heure actuelle, des appareils d'une précision médiocre et d'une stabilité tout à fait insuffisante, dont l'étalonnage compliqué et délicat devrait être renouvelé très fréquemment par un personnel spécial.

Ces raisons font que de toutes les nations européennes, seules l'Angleterre, d'une manière absolue, et l'Autriche, sous certaines réserves, ont admis le poinçonnage légal des compteurs à électricité.

A la suite de cette enquête, le Bureau national des poids et mesures, sur le rapport de M. Perot, directeur du laboratoire d'essais au Conservatoire national des arts et métiers, a émis l'avis suivant:

Pour la garantie des transactions commerciales, il est désirable que tous les compteurs soient soumis au contrôle de l'Etat. Mais les compteurs à électricité et à eau actuellement en usage dans l'industrie ne remplissent pas les conditions de stabilité qui seraient nécessaires pour comporter une vérification.

Seuls les compteurs à gaz en usage permettent d'arriver à ce contrôle dans des conditions satisfaisantes.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 14 mars. — La dépression signalée, hier, au nord de l'Ecosse atteint, ce matin, la Scandinavie (Christiansund, 741 mm.), tandis qu'un minimum passe au sud de l'Irlande.

Le baromètre reste élevé dans le centre de la Russie ainsi que dans les parages des Açores.

Le vent est faible d'entre Est et Sud sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, du nord en Provence.

Des pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques et l'Italie; on n'en signale nulle part en France.

En Algérie on a recueilli 35 mm. d'eau à Oran, 11 à Alger.

La température a monté dans le nord du continent; elle était ce matin de —10° à Arkhangel, —3° à Clermont, —1° à Paris, +13° à Tunis, 16° à Brindisi.

On notait: +1° au puy de Dôme, —6° au mont Aigoual, —6° au pic du Midi, —10° au mont Mounier.

En France, le réchauffement va continuer, un ciel nuageux est probable avec quelques ondées dans le nord ouest.

A Paris, hier, la température moyenne, 3°3, a été inférieure de 2°3 à la normale (5°6).

Monte-Carlo. — Midi +23°. Temps superbe.

Situation particulière aux ports

Mer belle sur toutes nos côtes.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Midi. — Le ciel, peu nuageux dans la soirée d'hier, s'est entièrement découvert au début de la nuit et on observe ce matin un léger brouillard dans toute la région.

La baisse barométrique a cessé et le vent souffle faiblement de sud à sud-est, près du sol, tandis qu'un courant d'ouest-sud-ouest règne vers 8,000 mètres de hauteur.

La température, qui continue à monter, présente encore cependant des minima négatifs dans la banlieue. On note: —0°8 à Joinville, —1° à Trappes, —1°9 au Parc Saint-Maur, —2°7 à Villepreux, —3° à Achères, —3°4 à Ville-Evrard, —4° à Vaucluse.

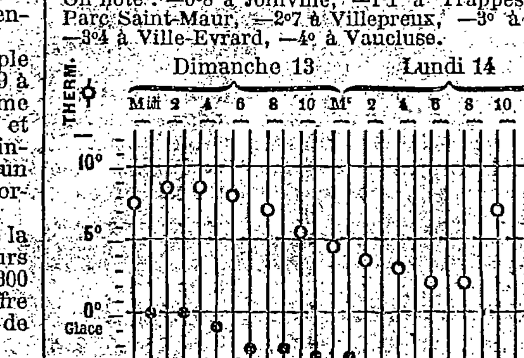

LES FEMMES AU CONSERVATOIRE. — Suivant un avis conforme du Conseil supérieur, M. Chaumié, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a introduit dans le règlement du Conservatoire un article limitant à quatre le chiffre des élèves femmes dans chacune des quatre classes d'instruments à cordes.

Au Conservatoire, on nous a expliqué les raisons qui avaient motivé cette décision discutable:

Il ne s'agit point, comme d'aucuns l'ont prétendu, nous a-t-on dit, de tarir l'enseignement des femmes; mais il s'agit d'assurer plus efficacement celui des hommes.

En l'absence de tout règlement prohibitif, nous avons admis les femmes au Conservatoire. Celles-ci y ont afflué en nombre de plus en plus grand. Elles ont commencé par le piano; quand la classe de piano a été encombrée, elles se sont mises à la harpe, puis au violon, puis au violoncelle. Et les voilà maintenant qui s'attaquent à la contre-basse! Où cela s'arrêtera-t-il?

Au point de vue purement artistique, on serait mal fondé à s'en plaindre. Souvent les femmes sont supérieures à leurs camarades hommes. Mais cela tient surtout à ce que, plus que les femmes, les hommes sont obligés de gagner leur vie tout en suivant les cours, et, pour ce faire, de donner des répétitions de jour dans des concerts, dans des brasseries même, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Comment voulez-vous que, dans ces conditions, ils arrivent à neuf heures du matin, frais et dispos, au Conservatoire? Ayant moins de temps à consacrer à leurs études, les hommes sont donc souvent inférieurs aux femmes.

Il n'y aurait pourtant pas lieu de s'alarmer, si le mal se bornait à cela. Mais un inconvénient se fait sentir: il arrive fréquemment que les femmes, après avoir brillamment terminé leurs études, se marient et abandonnent la profession à laquelle elles s'étaient d'abord destinées. Et l'on perd ainsi beaucoup des sujets que devrait fournir cette pépinière qu'est le Conservatoire.

Mais le plus grave, c'est que le recrutement des musiciens de valeur pour les théâtres lyriques subventionnés et pour les orchestres symphoniques se trouve compromis. En effet, nos élèves femmes, au sortir du Conservatoire, donnent bien leur concours aux concerts Colonne, par exemple, parce qu'ils ont lieu le jour. Mais, soit parce qu'elles ne veulent pas, soit parce qu'on ne le leur offre pas, elles n'abordent pas le théâtre. De sorte que les chefs d'orchestre, craignant de voir se tarir la source à laquelle ils puisaient leurs éléments, ont manifesté leur inquiétude.

Ils ont raison, en somme. Au Conservatoire, nous ne faisons pas que des virtuoses; nous préparons aussi des exécutants pour le théâtre. Qu'adviendrait-il si, les femmes envahissant toutes les classes, nous ne pouvions alimenter les orchestres subventionnés?

Actuellement, il y a quinze femmes sur quarante élèves dans les classes d'instruments à cordes. Mais, étant donnée la progression suivant laquelle on est arrivé à ce chiffre, on pouvait craindre de le voir doublé avant peu. Alors le conseil supérieur, informé du péril, a tranché la question et a limité à quatre le nombre des élèves-femmes par classe. Aucune élève du Conservatoire ne se trouve lésée par cette mesure: il ne s'agit que d'une précaution pour l'avenir.

Et puis, il est permis de penser que cette décision entraînera quelques profits immédiats. D'abord, le nombre des admissions étant réduit, les candidates devront travailler davantage avant le concours d'entrée. En outre, au Conservatoire, la présence dans une classe de quatre élèves femmes, toutes brillantes, stimulera l'ardeur et l'application des hommes.

En 1896, le Conservatoire était de plus en plus envahi par des étrangers qui, ayant terminé leurs études artistiques dans leur pays, venaient nous demander la consécration officielle de l'enseignement français. Grâce à un acquis déjà considérable, ils décrochaient les premiers prix — et les allocations correspondantes, au besoin, — et s'en retournaient chez eux, ne nous laissant que le souvenir de leur rapide passage. On dut prendre des mesures restrictives, imposer un stage de deux ans et limiter à deux par classe le chiffre des élèves étrangers.

Aujourd'hui la question se pose sous une autre forme avec cette circonstance très atténuante que la mesure prise concerne de jeunes Françaises; mais aussi avec cette circonstance aggravante que le recrutement des musiciens pour les théâtres subventionnés et pour les orchestres symphoniques risquait d'être compromis.

UN ACCIDENT AU THÉÂTRE DE L'« ŒUVRE ». — Au cours d'une représentation ibsénienne donnée avant-hier par le théâtre de l'Œuvre, un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit.

Au moment où M. Lugné-Poe était en scène, un crochet de fer, en forme d'S, pesant environ cinq kilos, se détacha d'une poulie et tomba aux pieds de l'artiste.

La chute de cet ustensile produisit une vive émotion dans la salle. M. Lugné-Poe, qui avait failli être blessé, ne parut d'ailleurs pas autrement impressionné et continua à remplir son rôle.

Une enquête est ouverte par M. Cornette, commissaire de police, qui a procédé hier à de minutieuses constatations, afin de déterminer si la chute du crochet est dû au hasard ou à la malveillance.

ACCIDENT. — Un voyageur montait hier après-midi sur l'impériale de l'omnibus « place Pigalle-Halle-aux-vins », qu'il avait rejoint rue des Martyrs. Ce voyageur s'appuyait à la rampe du véhicule afin de faciliter son ascension, lorsque tout à coup cette rampe se rompit.

Le voyageur, M. Antoine Duy, fut précipité sur la chaussée et fut grièvement blessé à la tête. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, il a été conduit à l'hôpital Lariboisière.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'assemblée générale de l'Association Valentin Haüy a eu lieu hier à l'hôtel Continental sous la présidence de M. François Coppée, qui a prononcé une allocution applaudie. Il a chaleureusement remercié une donatrice, Mme Davaine, qui vient, pour la seconde fois, de donner 50,000 francs à l'œuvre.

Le commissaire général de l'œuvre, M. Guy de la Brétonnière a donné lecture du rapport annuel.

La réunion s'est terminée par une matinée artistique.

— L'assemblée générale de la Société pour la protection des paysages de France aura lieu le mercredi 16 mars, à deux heures, à la salle Mors, 8, rue des Marronniers, et sera suivie d'une conférence de M. J. Charles-Brun sur « le Tourisme et le paysage », avec projections et cinématographe par M. Gaumont.

— Nous rappelons que l'Exposition, à l'hôtel Drouot, des tableaux modernes et objets d'art de M. Faure Dujarric, architecte du gouvernement, aura lieu demain mardi, et que la vente se fera mercredi et jeudi.

Il n'y a plus de Pyrénées!

Les compagnies de chemins de fer se sont chargées de mettre cette vérité en pratique.

On sait que chaque année la compagnie d'Orléans, d'accord avec la compagnie du Midi et les compagnies espagnoles intéressées, délivrait des billets de voyage en Espagne à prix réduits, à l'occasion de la semaine sainte, de la foire de Séville, et des fêtes de Pâques à Madrid.

Les billets délivrés cette année comportent des améliorations très importantes, et cela à plusieurs points de vue. Ces billets qui n'étaient délivrés que dans certaines gares, le seront dorénavant dans toutes les gares et stations du réseau à un prix uniforme. Ce prix est d'ailleurs notablement réduit.

Le billet aller et retour en 1re classe ne coûtera plus que 150 francs au lieu de 200 francs pour Madrid; 190 francs au lieu de 250 francs pour Séville.

En outre, tandis que jusqu'ici ces billets n'étaient délivrés que pour la 1re classe, ils seront délivrés cette année également pour la 2e classe, au prix de 105 francs pour Madrid et 135 francs pour Séville. Cette amélioration sera certainement très appréciée.

La durée de validité de ces billets est sensiblement étendue. Antérieurement, elle n'était que de 20 jours. Désormais, ces billets, délivrés du 21 mars au 15 mai, seront valables indistinctement pour le retour jusqu'au 15 juin inclus.

Grâce à ces billets, il sera facile aux voyageurs de greffer sur leur itinéraire des voyages complémentaires à prix réduit. En effet, non seulement les deux billets de Madrid et de Séville comportent la faculté d'arrêt, sur le parcours français, à Bordeaux et Bayonne, mais le billet de Madrid permet en outre de s'arrêter à Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol, et le billet de Séville permet l'arrêt à Saint-Sébastien, Burgos, l'Escurial, Madrid, Aranjuez, Castillijo et Cordoue.

De plus, les porteurs du billet de Madrid trouveront dans cette ville des billets d'aller et retour très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

Les porteurs du second billet trouveront à Séville, du 20 mars au 30 avril, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue, comportant des arrêts facultatifs à toutes les gares, au prix de 63 pesetas en 1re classe et de 47 pesetas en 2e (la peseta vaut 0 fr. 74 c. environ).

Ajoutons que moyennant le payement du supplément ordinaire pour le parcours effectué, les porteurs de billets de 1re classe pour Madrid et Séville peuvent prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express ».

On voit par là que, grâce à l'entente intervenue entre les Compagnies de chemins de fer intéressées, grâce au bon marché réel de ces billets, les excursions en Espagne sont grandement facilitées.

Projeter un voyage par-delà les Pyrénées ne sera plus bâtir un château en Espagne!

TRIBUNAUX

Les machines à écrire et les lettres anonymes. — De notre correspondant de Dunkerque:

Le tribunal de Dunkerque vient de statuer sur une curieuse affaire de lettres anonymes.

Un diffamateur avait cru s'assurer l'impunité en écrivant des lettres anonymes à la machine à écrire. Or, il s'est trouvé que ces lettres livrées au diffamé purent être comparées avec d'autres lettres émanant de l'auteur présumé. On trouva que sa machine avait deux défauts — d'ailleurs presque toutes les machines en ont de plus ou moins visibles — mais les deux défauts de la sienne étaient tout à fait caractéristiques. Une expérience démontra, la machine ayant été saisie, que c'était elle qui avait bien écrit les lettres anonymes et les lettres de comparaison, comme elle avait écrit une lettre que le prévenu avait dû transcrire dans le cabinet du juge d'instruction. De plus, l'expert, M. Bournisien, chef du service tachygraphique de la Chambre des députés, fit sur l'écriture de l'auteur une série de remarques qui permirent d'affirmer que c'était la même personne qui avait manié la machine; il releva chez elle une série d'habitudes vicieuses et de fautes provenant d'un manque d'instruction, qui se reproduisaient avec une régularité absolue dans tous les documents.

Il put donc conclure que la même personne avait écrit toutes les pièces soumises à son examen avec la machine saisie. Si, du reste, il avait pu rester un doute sur la certitude des conclusions de l'expert, d'autres éléments du procès venaient les corroborer. Ce procès offre, on le voit, un intérêt particulier. C'est un avertissement sérieux aux gens peu délicats qui se croient à l'abri de toute recherche, parce qu'ils se retranchent derrière une machine pour commettre leurs lâchetés.

Le diffamateur a été condamné à un mois de prison avec sursis, 200 francs d'amende et 3,000 francs de dommages-intérêts.

NÉCROLOGIE

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les obsèques de M. Trarieux seront célébrées mercredi, à neuf heures et demie du matin, à Bordeaux.

Le corps sera conduit demain mardi à la gare d'Austerlitz.

Le départ du convoi funèbre aura lieu à une heure précise après-midi, de la maison mortuaire, rue Logelbach, 4 (17e arrondissement).

Les discours seront prononcés à la gare d'Austerlitz.

Les membres de la Ligue des Droits de l'homme sont priés de se joindre au comité central qui accompagnera jusqu'à la gare d'Austerlitz le corps du fondateur de la Ligue.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Edouard Bodin, qui fut, en collaboration avec M. Maurice Boniface, l'auteur de la *Tante Léontine*, un des plus francs succès de l'ancien Théâtre-Libre, et du poétique livret de *Gyptis*.

Esprit solide, recherché dans certains cercles littéraires pour la sûreté discrète de ses avis, il possédait au plus haut degré le don d'observer les hommes et les choses, et son observation, large et précise, se formulait toujours avec cette indulgence souriante, qui est le fond de la philosophie contemporaine.

Tout jeune, il avait débuté par *La Plainte*, recueil de poésies plein de tendresses voilées.

Edouard Bodin est décédé à Paris, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu mercredi à Roubaix, sa ville natale. Il était âgé de quarante-cinq ans.

On annonce la mort de M. Charles-Albert Besson, directeur général de la Société anonyme des eaux minérales d'Evian-les-Bains, président de la chambre de commerce de la Haute-Savoie, ancien maire d'Evian, décédé à l'âge de cinquante-deux ans, après une longue et douloureuse maladie.

THÉÂTRES

M. Paul Hervieu avait improvisé hier au foyer de la Comédie une réunion intime pour fêter sans apprêts la 50e du *Dédale*. Une tasse de thé, un peu de champagne et des gâteaux. Tous les artistes de la pièce, les machinistes et le personnel du théâtre étaient invités à ce five o'clock. Point de toast. L'auteur, simplement, a remercié ses collaborateurs, et l'administrateur, à son tour, a remercié, au nom de la Comédie-Française, l'auteur des *Tenailles*, de l'*Enigme*, de la *Loi de l'homme* et du *Dédale*, qui, dans la saison 1905-1906 donnera rue de Richelieu une nouvelle œuvre dramatique.

— M. Jules Claretie a autorisé avec plaisir M. Silvain à aller jouer à Toulouse, sur le théâtre du Capitole, le *Grisélidis* d'Armand Silvestre et Eugène Morand, au bénéfice du monument d'Armand Silvestre.

— La Société des auteurs et compositeurs dramatiques tiendra jeudi, à deux heures, une séance pour rectifier les statuts élaborés dans la réunion préparatoire dont nous avons rendu compte.

Les *Tablettes théâtrales*, aujourd'hui rédigées par M. Jules Case et M. Maurice Lefèvre, annoncent qu'un vœu sera porté, d'après lequel la commission devrait désormais considérer comme valablement reçue dans un théâtre une pièce qui lui aurait été dénoncée comme telle, non seulement par le bulletin de déclaration signé des auteurs et du directeur, mais encore par tout traité, toute lettre ou toute pièce desquels il ressortirait nettement un engagement ou une promesse de jouer l'ouvrage de la part de l'impresario.

— L'Ambigu annonce les huit dernières de *Nana*.

La semaine prochaine verra la première représentation de la *Bâillonnée*, drame en deux parties et huit tableaux de MM. Pierre Decourcelle et Paul Rouget.

— Au théâtre Cluny:

Sitôt que le succès du *Train de plaisir* sera épuisé, M. Poncet donnera la première des *Blackboulés*, comédie politique inédite, de M. Jean Drault, l'auteur de la *Question des huiles*.

Les *Blackboulés* seront précédés, sur l'affiche, du *Sourd*, la célèbre opérette d'Adam, que le théâtre Cluny pourra représenter grâce à l'autorisation de M. Albert Carré, cette pièce faisant, en effet, partie du répertoire de l'Opéra-Comique.

— Ce soir:

Au théâtre de l'Œuvre (Nouveau-Théâtre), à huit heures et demie, *Rosmersholm*, pièce en quatre actes d'Henrik Ibsen, avec la distribution suivante:

Jean Rosmer, M. Lugné-Poe; le recteur Kroll, M. Chautard; Ulric Brendel, M. Georges Saillard; M. Mortensgaard, M. Gaston Ferney; Rebecca West, Mlle Jeanne Villeneuve; Madame Helseth, Mlle Marcelle Bailly.

A l'Odéon, représentation populaire à prix réduits, le *Mariage de Figaro*.

A la Boîte à Fursy, soirée de gala. Au programme, les chansonniers D. Bonnaud, Chepfer, Hyspa, Paul Weil et Mévisto aîné; *Suggestion*, de Courteline, par les deux Mévisto, et, par extraordinaire et pour ce soir seulement, une représentation de: *Viens, Kickapoopoule!* revue de Timmory, jouée par Marion Davenay et M. Maxéry.

Au Casino de Paris, suite du grand championnat des joutes à la lance.

— A l'Odéon:

C'est mercredi dans la journée, et non jeudi, qu'aura lieu la répétition générale de la *Dette*.

En présence du succès qui a accueilli la causerie de M. Léo Claretie, le *Rire des Poètes*, le même programme sera donné samedi prochain, à cinq heures.

— A la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, mardi 15 mars, douzième concert de l'œuvre de piano, de J.-S. Bach.

— Voici le programme de la huitième Matinée-Danbé qui aura lieu mercredi prochain, à quatre heures et demie, au théâtre de l'Ambigu, avec le concours de Mlle Jane Hatto, de l'Opéra; M. Ghasne, de l'Opéra-Comique; MM. Paul Vidal et P. Mimart:

Premier quatuor (Beethoven), MM. Soudant, de Bruyne, Migard et J. Bedetti. — « Air de l'Ivresse », de la *Jolie Fille de Perth* (G. Bizet): M. Ghasne, de l'Opéra-Comique. — *Gavotte pour violon et violoncelle* (Samuel Rousseau): MM. Soudant et J. Bedetti. — *Scènes enfantines*: a) La Meneuse de jeu (P. Gravollet); b) le Joueur de sabot (P. Collin, musique de Paul Vidal): Mlle Jane Hatto, de l'Opéra, accompagnée par l'auteur. — Allegro du Concerto en *si* mineur (Dvorak): M. Jean Bedetti. — Thème et variations du Quintette avec clarinette (Mozart): MM. Mimart, Soudant, de Bruyne, Migard et J. Bedetti. — *Duo d'Hamlet* (Ambroise Thomas): Mlle Hatto et M. Ghasne. — *Quatuor* (Mendelssohn), MM. Soudant, de Bruyne, Migard et Jean Bedetti.

Prix des places: 2 francs, 1 franc et 50 centimes.

— L'Association générale des étudiants catholiques continue la série de ses conférences avec auditions musicales qui ont remporté jusqu'à ce jour un légitime succès. Le vendredi 18 mars, à huit heures trois quarts du soir, M. Charles Brun, agrégé de l'Université, fera une conférence sur l'*Oratorio de la musique religieuse*, à l'issue de laquelle l'orchestre de M. Paul de Saunières exécutera le *Déluge*, poème biblique en trois parties de C. Saint-Saëns.

— L'Alhambra change entièrement son spectacle tous les mois et en plein succès. L'attrayant spectacle actuel disparaîtra le 1er avril, avis aux retardataires.

— De Monte-Carlo:

M. Gunsbourg a superbement monté la *Vie de bohème* de Puccini.

Les trois principaux rôles étaient interprétés par le ténor M. Caruso, M. Renaud et Mlle Farrar. Tous trois y ont remporté un grand succès.

Mlle Tymroth, MM. Chalmin, Gravina et Giordani complétaient excellemment l'ensemble.

Brillante exécution orchestrale sous la direction du maestro Arturo Vigna.

SPECTACLES DU LUNDI 14 MARS

Opéra, 8 h. — Thaïs. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. — L'Etrangère.
Opéra-Comique, 8 h. — Bastien et Bastienne. — La Dame blanche.
Odéon, 8 h. 1/2. — Le Mariage de Figaro.
Vaudeville, 8 h. 1/2. — La Chambre Empire. — Décadence.
Gymnase, 8 h. 1/2. — La Chanoinesse. — Le Retour de Jérusalem.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — La Sorcière.
Variétés, 8 h. — Le Homard. — La Boule.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/4. — Le Courrier de Lyon.
Renaissance, relâche.
Gaîté, relâche.
Athénée, 8 h. 1/2. — Par Vertu. — Le Prince consort.
Châtelet, 8 h. 30. — L'Oncle d'Amérique.
Palais-Royal, 8 h. 1/2. — L'Un pour l'Autre. — Les Dragées d'Hercule.
Ambigu, 8 h. 1/2. — Nana.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Cake-walk. — La Main passe!
Th. Antoine, 8 h. 1/4. Le Viel ami. — Oiseaux de passage.
Folies-Dramatiques, 8 h. 1/2. — Express-Union. — Une Nuit de noces.
Cluny, 8 h. 1/2. Le Gant de Suède. — Le Train de plaisir.
Déjazet, 8 h. 1/2. Une jolie tuile. — La famille Pont-Biquet.
Th. du Peuple (ex-Moncey), 8 h. 1/2. — Le Chemineau.
Olympia, 8 h. 1/2. — Frégoli, créations nouvelles.
Boîte à Fursy, t. 267.92. Suggestion, jouée p. frères Mévisto.
Grand-Guignol. T. 228-34. 9 h. — Petite Bonne sérieuse. — Interview. — Le Vieux de la Rouquine. — Casino, hôtel
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — La Revue des Folies-Bergère.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. — Grand championnat de joutes à la lance. Auto et Mobil. Zizi Papillon. Les 4 mousses.
Mathurins, 9 h. — Le Captif. — La Chance de Françoise. — M. A. Calmettes. J. Cheirel.
Scala, 8 h. — Mam'zelle Chichi. — Mlle Deval. — Mayol.
Cigale, 8 h 1/4. Tél. 407-60. — Le Béguin de Messaline.
Pal. de glace, de 3 à 7 h. et de 9 à min. Patin. sur vraie glace
Parisiana, 8 h. Dion Ruez. Tél. 156-70. — Mam'zelle 5 Louis.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Moulin-Rouge, 8 h. 1/2, tél. 508-63. Tariol. Offenbach-Revue. Liane de Pougy, Sulbac. Lord Vansart. Les Pandurs. Rt.
Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. — Le « Trans-Atlantic » et le « Boston-Ball ».
Alhambra (ex-Château-d'Eau), 8 h. 1/2. — Tél. 900-10. — Attractions diverses.
Bostock's Great Animal Arena. Tél. 525-55. — Hippodrome, 8 h. 1/2. — La plus remarquable exhibition du monde.
Cirque d'Hiver, 8 h. 1/2. — Blagfor Circus. — Brandt. Perié.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Mus. Grévin. Réception chez l'emp. Ménélik. 1re Lumineux
T. Eiffel, midi à nuit jusq. 2e ét. par escal. seul. Bar 1er ét. 1 f.

SPECTACLES DU MARDI 15 MARS

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — L'Etranger. — La Korrigane.
Français, 8 h. 1/2. — L'Ami des femmes.
Opéra-Comique, 8 h. — La Reine Fiammette.
Odéon, 8 h. 1/2. — La Seconde Mme Tanqueray.
(Les autres spectacles comme lundi)

LIBRAIRIE

LA GRANDE REVUE. — Sommaire du n° 3 (15 mars 1904): Gaston Deschamps: Au seuil du Nouveau-Monde. — Jean Chantavoine: le Roman contemporain dans l'empire allemand. — E. Séménoff: le Rôle mondial du Japon (prédit par un grand écrivain russe). — Marcel Laurent: le théâtre de demain. — J.-H. Rosny: le Fardeau; les *Destinées* (nouvelle). — Pierre Calmettes: Dentelles et dentellières. — Léon Riotor: A propos d'un prix de Rome pour les lettres. — René Dardenne: les Syndicats et l'Etat. — Gabrielle Sand: Trois jours à Tanger. — Frantz Funck-Brentano: l'aigle et l'aiglon. — De Lanessan: Devoirs relatifs à l'assistance publique. — Alphonse Berget: Il y a-t-il des rayons N? etc. — R. Romme: les Idées de M. Behring. — Ignotus: Revue étrangère. — A. Messager: Critique musicale. — Ch. Formentin: Critique dramatique. — Paul Bluysen: Vie parisienne. — Marius Ary-Leblond: le Salon des indépendants. — Paul Duray: Chronique des livres. — Henri Château: Revue des Revues étrangères. — Stéfane Pol: Revue des Revues françaises. — Chronique financière. — Sports. — Modes. — C. Naud, éditeur, 3, rue Racine, Paris.

Conditions d'abonnement: Paris, un an 30 fr.; six mois 16 fr.; trois mois 9 fr.; Départements, 33 fr.; 17 fr.; 10 fr.; Etranger, 36 fr.; 20 fr.; 12 fr. — Prix du numéro, 2 fr. 50. — Frais d'expédition en plus.

Toute traduction et reproduction est interdite dans tous les pays, compris la Suède, la Norwège et la Hollande.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LA FIÈVRE TYPHOIDE A PARIS

Il nous paraît utile, au moment où la fièvre typhoïde sévit à Paris, de donner l'extrait d'un rapport fait le 27 octobre dernier à l'Académie de médecine, par une commission composée de MM. Proust, Collin, Brouardel, Besnier, Magnan, Mottet, Chantemesse, Josias, Monod, Roux et Vallin, rapporteur.

Ce rapport avait trait **uniquement** à l'emploi des **Filtres Chamberland, système Pasteur**, seuls adoptés après concours pour le service de l'armée française; il disait:

« *Depuis quinze ans on fait usage de filtres dans un* » *très grand nombre de casernes et d'hôpitaux mili-* » *taires; ils ont rendu des services inappréciables;* » *maintes fois ils ont arrêté brusquement des épidé-* » *mies rebelles, de véritables endémies; ils ont réduit* » *de près de moitié la fréquence de la fièvre typhoïde* » *dans l'armée.* »

On voit par là que le **Filtre Chamberland, système Pasteur**, est reconnu par les sommités médicales comme **le meilleur préservatif** contre les épidémies et en particulier **contre la fièvre typhoïde**. (*Eviter toutefois les imitations.*)

FER BRAVAIS contre l'ANEMIE Pâles Couleurs, Faiblesse, &.

SPORT

Courses d'Auteuil

Le grand prix du Printemps et le prix de l'Equinoxe, deux épreuves de 20,000 fr., la première, une course de haies, sur un parcours de 3,800 mètres, la seconde un steeple-chase de 5,000 mètres, avaient attiré hier à Auteuil un public nombreux dans les différentes enceintes.

La journée a commencé par un steeple, le prix Nuage (3,000 fr., 3,500 m.) gagné par Chambovet à M. Champion (P. Pantall), battant Marabout 2e, Béthulie 3e.

Pari mutuel à 10 fr.: 20 fr. 50; à 5 fr.: 31 fr.

Le prix Valentino (steeple-chase, 8,000 fr., 4,200 m.) s'est réduit à un walk-over d'écurie; Discret et Renégat, à M. Liénart, ont pris une excellente leçon sur les gros obstacles et ont fini ensemble, Discret précédant de trois quarts de longueurs Renégat.

Le prix de l'Equinoxe a réuni neuf partants, entre lesquels le ring était, avec raison, fort embarrassé pour choisir un favori. Sauf Mélibée, qui s'est dérobé à la grande rivière, tous les concurrents ont effectué correctement le parcours et la lutte a été assez longtemps indécise entre Umber, à M. R. Mills (E. Flint), Bûcheron, au comte de Songeons (Hart); Bébé, au comte de Cherisey (H. Mitchell), et Sautoir, à M. Liénart (Chapman), qui ont passé le poteau dans cet ordre. Fumiste II a fléchi dans la ligne droite, après avoir fait tout le jeu, et Gascon II, qui portait le top-weight du handicap, est bien revenu à la fin, après avoir fait quelques fautes en route. Masséna n'a pas mal couru, mais se trouvait en trop bonne société. Alcazar s'est arrêté, épuisé, avant le dernier tournant: ce héros de la réunion de Pau commence à avoir droit à quelque repos.

Pari mutuel: 98 francs et 63 fr. 50.

L'entraînement américain a triomphé dans le Grand Prix du Printemps: les deux pensionnaires de Leigh, Arizona, qu'était venu monter M. Hartigan, et Kara (Brook), ont pris les deux premières places, sans être inquiétés par les autres chevaux de la course. Arizona a gagné facilement de deux longueurs et demie; il promet d'être un des meilleurs dans sa nouvelle carrière. Le cheval de M. Liénart, Tigellin (Chapman), qui a fini 3e, portait beaucoup de poids; il a très honorablement couru, ainsi que son compagnon de box, Le Matin; Eguzon, Oracle III et Facette complétaient le lot.

Pari mutuel: 24 fr. 50 et 14 fr. 50.

Le prix Auricula (steeple-chase, 4,000 fr., 3,500 m.) est revenu à Mon, à M. de Rodellec du Porzic (Urbain David), battant Vendredi III, 2e, Recondo, qui a accroché presque tous les obstacles, 3e et Mesplède, tombée.

Pari mutuel: 20 fr. 50 et 10 fr. 50.

Essling, à M. Ephrussi (M. Hartigan), aurait gagné le prix du Lac (haies, 4,000 fr., 2,800 m.), sans son caractère capricieux; après s'être très bien comporté pendant le parcours, il faisait, la dernière haie franchie, un brusque écart que son habile cavalier était impuissant à empêcher, et Typhon, à M. Lynham (T. Newby), en profitait pour remporter la victoire; Irisbel, à M. Liénart, très en progrès, finissait 3e devant Diamant et Laissez Passer II; Diénay était tombé à la dernière haie après avoir paru un instant menaçant.

Pari mutuel: 44 francs et 19 francs.

Demain, première réunion de courses plates, à Saint-Cloud. — L. G.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 14 mars. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail, les moutons et les porcs, mauvaise sur les veaux.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	3.032	2.809	» 72	» 60	» 46	» 43 à » 75	» 24 à » 44
Vaches	922	835	» 71	» 59	» 45	» 42 » 74	» 23 » 43
Taurx	233	205	» 64	» 50	» 38	» 35 » 64	» 19 » 39
Veaux	1.198	809	1 »	» 85	» 70	» 65 1 05	» 31 » 63
Moutons	18.402	15.146	1 05	» 90	» 75	» 70 1 10	» 41 » 59
Porcs	4.190	4.190	» 61	» 59	» 57	» 55 » 63	» 34 » 44

Peaux de mouton selon laine.... 1 75 à 4 75.

37 vaches laitières vendues de 625 à 745 francs.

Renvois figurant dans les arrivages: 1,000 moutons.

Réserve aux abattoirs le 14 mars: 578 gros bétail, 560 veaux, 1,594 moutons.

Entrées depuis le dernier marché: 468 gros bétail, 1,477 veaux, 3,483 moutons, 700 porcs.

LE PARFUM IDEAL HOUBIGANT 19, Fg St-Honoré.

EAU DE BOTOT Se méfier des imitations et des dentifrices inférieurs. — Exiger la signature BOTOT.

DENTIERS sans plaque, ni crochets. GELINEK, Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Paris, 16, Avenue de l'Opéra.

MACARONI LUCULLUS RIVOIRE & CARRET

FEUILLETON DU Temps
DU 15 MARS 1904

LA MUSIQUE

La Symphonie en si bémol de M. Vincent d'Indy.

Une forme classique qu'anime, renouvelle et transfigure un sentiment original: telle m'apparaît en ses traits essentiels la symphonie en si bémol de M. Vincent d'Indy, l'œuvre la plus importante par son caractère et son étendue que l'auteur de l'*Etranger* ait écrite pour le concert, et l'une des œuvres les plus importantes que depuis la mort de Beethoven on ait vu paraître dans le monde de la musique pure.

Elle est classique par son ordonnance générale: elle a les quatre mouvements traditionnels, non point même réunis deux à deux, comme il arrive à la dernière symphonie de M. Saint-Saëns, mais séparés. Classique par le plan de ses morceaux: la structure de chacun d'eux est fondée sur les deux thèmes habituels à la symphonie beethovenienne, et sur leur développement régulier. Classique encore par la nature de ce développement, le plus clair, le plus logique, le plus suivi qui se puisse concevoir. Classique enfin par la part de nouveauté qu'il y a dans sa composition et qui consiste en ceci: elle est tout entière issue de deux idées génératrices qui s'opposent et se complètent, qui forment son exposition et sa conclusion, qui la parcourent et la vivifient dans toute sa durée et son étendue, et dont les thèmes particuliers à chaque mouvement ne sont que les émanations et les transformations diverses. Sans doute, l'usage de ces idées génératrices n'est point commandé par la lettre de la tradition classique; on ne les trouve pas dans la symphonie de Mozart ni dans la symphonie de Beethoven. Mais il est justifié par l'esprit, qui est de tendre à l'unité la plus intime et la plus profonde. Il est évident que l'emploi mécanique et artificiel d'un tel procédé serait impuissant à créer l'unité véritable, et n'assemblerait les parties d'une œuvre que par des liens de surface et d'apparence. Mais il est plus évident encore que cette façon d'écrire et de composer, lorsqu'elle résulte naturellement de la conception intérieure, donne à l'œuvre une force d'unité particulière, et qu'elle est par là pleinement d'accord avec la pensée des maîtres.

Et la conception intérieure est ici souveraine. C'est elle qui a déterminé le renouvellement de la forme, au lieu que le choix arbitraire d'une forme nouvelle ait déterminé la nature de la conception. Et c'est ainsi qu'il en doit être dans toute œuvre vivante: chez Mozart ou chez Beethoven, l'idée, à tout moment, crée une forme à son image, et sa liberté n'est bornée que par quelques lois d'ordonnance ou de proportion, presque aussi générales que les lois de l'esprit humain. Chez les imitateurs qui se croient faussement les représentants de la tradition classique, c'est la forme, une forme abstraite et préconçue, qui engendre les idées; les productions de Brahms sont les mornes exemples de cette façon de penser. Tout dans la symphonie en si bémol atteste la force vive de la conception: depuis l'introduction du premier morceau où dans leur simplicité primitive s'exposent et s'opposent les deux idées génératrices, l'une de caractère sombre et menaçant, l'autre douce et lumineuse, jusqu'à la magnifique péroraison en forme de synthèse où les thèmes particuliers des divers morceaux s'unissent et se superposent dans un puissant choral sous lequel gît l'idée sombre, et que domine l'idée lumineuse parvenue à sa pleine expansion. Tous les mouvements, tous les développements, montrent l'action et le conflit de ces deux idées; de ces deux principes contraires, soit qu'ils se révèlent indirectement sous les espèces des thèmes particuliers qui sont issus d'eux, soit qu'ils interviennent eux-mêmes et fassent réapparaître, parmi les figures secondaires les pensées originelles de l'œuvre, comme dans l'émouvante et mélancolique conclusion de l'*Andante*, comme dans l'admirable fugue qui précède le commencement du *finale*, ou encore dans le développement qui mène à la péroraison de ce même *finale*. Il n'est pas un moment, il n'est pas un détail où l'on ne voie que l'œuvre, loin d'être gouvernée et contrainte par le soin d'équilibrer des formes symétriques, est tout entière animée par une pensée maîtresse qui crée naturellement, en même temps que la vie, l'équilibre et l'ordonnance; partout, dans cette musique d'une structure si complexe et si forte, il apparaît clairement que la structure n'est pas un appareil extérieur et arbitraire, mais l'expression éloquente et nécessaire d'une pensée intime.

Originale et vivante par la conception, la symphonie en si bémol ne l'est pas moins par le sentiment. Ce progrès continu, par quoi M. d'Indy s'est peu à peu affranchi de toutes les manières de penser et de parler empruntées à autrui, en même temps qu'il rejetait le pittoresque et l'accessoire pour n'exprimer que le plus essentiel de sa nature et de sa foi; ce progrès, qui dans l'*Etranger* s'accuse par des traits si caractéristiques, la symphonie en porte un témoignage nouveau. La vie profonde du sentiment y circule comme le sang. Et ce sentiment est d'une sorte et d'une qualité qui ne sont qu'à M. d'Indy, et où il apparaît bien que M. d'Indy est aujourd'hui entièrement lui-même. C'est une émotion concentrée, une passion contenue, une gravité ardente, une tristesse ou une sérénité fières et pures; et c'est un éloignement de l'effet, une sincérité avec soi-même, un recueillement, une retraite, qui donnent à cette musique une noblesse particulière et un accent qu'on ne peut confondre avec nul autre. Accent presque mystique parfois, accent qui a la certitude de la foi, d'une foi active à qui l'effort est familier, mais d'une foi victorieuse sur qui le doute et l'angoisse ne prévaudront pas. Quelle que soit au cours de l'œuvre la lutte entre l'idée de ténèbres et l'idée de lumière; si mélancoliques que soient certains moments, tels que celui par où s'achève l'*Andante*, on est assuré qu'enfin la lumière vaincra. Aussi, point de ces tumultes et de ces orages, comme il en est tant dans les symphonies, les quatuors ou les sonates de Beethoven, et qui y sont sublimes parce qu'ils sont l'image véritable d'une grande âme orageuse, mais qui deviennent le plus vain bruit du monde lorsqu'ils sont, ainsi qu'il est si souvent arrivé, reproduits artificiellement par des musiciens aux petites âmes tranquilles; aucune tempête feinte, aucun fracas mensonger; mais une vérité et une simplicité entières dans l'expression du sentiment le plus profond et le plus personnel; et cela seul suffirait pour que la symphonie en si bémol fût dans la foule des symphonies une personne distincte et un être nouveau.

Les moyens musicaux par lesquels se traduisent ce sentiment et cette conception sont avec elles dans l'accord le plus exact et le plus sûr. Chacun est libre de préférer dans la symphonie de M. d'Indy soit le premier mouvement, animé d'un élan si ardent, soit l'ingénieux et rapide divertissement de l'intermède; mais les parties les plus belles, à mon gré, sont l'*andante*, d'une émotion si pénétrante et si pure, d'une ligne si noble et si suivie, et le dernier morceau, avec son plan si vaste, si majestueux et si clair, son introduction où reparaissent les thèmes des morceaux précédents, la fugue qui précède l'entrée du finale proprement dit, les beaux développements fondés tour à tour sur les thèmes particuliers du finale et les thèmes générateurs de la symphonie, et enfin préparé, amené, lancé par un trait immense et véhément de toutes les cordes, le choral qui réunit dans une synthèse magnifique toutes les idées, et toutes les forces de l'œuvre. Mais aux quatre morceaux les mêmes qualités sont communes: l'unité, la logique et la suite du style musical y sont admirables. Pas une apparence d'hésitation dans la conduite du développement, pas une déviation, pas une erreur, pas une répétition; rien de flottant ni de superflu. Rien de faible ni de creux; aucun vide dans une composition si vaste et si complexe. Aucun remplissage non plus; les moindres figures de contrepoint sont expressives. Et un orchestre d'une éloquence, d'une diversité, d'une originalité, d'une sonorité merveilleuses; exactement l'orchestre qui convient aux idées, la même sobriété et la même force. C'est l'orchestre d'un maître; et l'on aurait vite fait de compter en Europe les musiciens qui, pour cette partie de leur art, peuvent rivaliser avec M. d'Indy. On aurait plus vite fait encore de compter ceux qui sont capables de créer une œuvre comparable à celle-ci. L'Italie ignore la symphonie; la Russie produit de merveilleux poèmes symphoniques et des symphonies imparfaites; l'Allemagne enfin a perdu l'empire où si longtemps elle fut reine, et le plus glorieux de ses fils, M. Richard Strauss, a renié la musique pure pour la musique littéraire. Un seul musicien pourrait à l'heure présente prendre rang auprès de M. d'Indy, mais celui-là est un musicien de France; il s'appelle M. Paul Dukas. Et c'est à lui précisément que M. Vincent d'Indy a dédié sa symphonie nouvelle; juste témoignage d'estime qui unit deux artistes de même race, honneur à la fois pour qui donne le témoignage et pour qui le reçoit.

PIERRE LALO.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France